



Mairie de Curemonte

Bulletin municipal mai 2024



Afin de limiter l'impact écologique, les bulletins seront envoyés par mails aux habitants possédant une adresse électronique. Le format papier existera toujours pour les personnes n'ayant pas internet.

➤ Informations pratiques

- **Horaires de la mairie**

La mairie est ouverte le mercredi matin de 9h à 12h.

- **Horaires de la poste**

La poste est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h.

- **La mairie a son site internet**

Le site internet de la commune est en ligne. Cet outil complet permet d'offrir une vue panoramique des activités de notre village, de faire ses déclarations d'urbanisme en ligne, ou encore de consulter les comptes-rendus des conseils municipaux : www.curemonte.fr

- **Stationnement dans le bourg**

Lors de la période estivale le stationnement dans le bourg de Curemonte peut s'avérer délicat.

La municipalité souhaite vous sensibiliser à cette question qui, pour préserver la qualité de vie et le confort de tous est essentielle.

Aucune obligation, mais afin d'optimiser les places de parking, la commune vous invite à limiter le nombre de véhicules garés dans le bourg, notamment quand il y a plusieurs véhicules.

Pour cela, nous proposons aux habitants du bourg (résidences principales et résidences secondaires) ou aux propriétaires de gîte et aux commerçants, la création d'un badge offrant la gratuité du parking de Lesturgie.

Ce badge sera identifiable avec l'immatriculation du véhicule ou le nom du gîte

➤ Budget résultats 2023

○ Budget principal [Fonctionnement]

Recettes	CA 2021	CFU 2022	CFU 2023
Atténuation de charges	15 285.22	16 117.45	24 787.33
Produits du domaine, ventes...	47 987.19	45 786.00	56 707.30
Impôts et taxes	154 655.12	158 340.24	171 149.82
Dotations et participations	86 348.32	89 784.38	85 613.41
Autres produits gestion courante	7 062.17	6 280.16	8 565.71
Produits financiers ou exceptionnels	8 193.00	7 065.34	180.00
TOTAL recettes réelles	319 531.02	323 373.57	347 003.57
<i>(Opérations d'ordre)</i>	<i>18 539.87</i>	<i>2 450.00</i>	<i>2 450.00</i>
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES	338 070,89	325 823,57	349 453,57

- **Atténuations de charge** : Cette recette correspond à la prévision à encaisser par les services de LA POSTE pour l'Agence Postale.
- **Produits du domaine** : cet article comprend les levées de monnayeurs, les recouvrements des cantines scolaires auprès des parents, les redevances pour occupations du domaine public et les droits de stationnement.
- **Impôts et Taxes** : La commune a maintenu ses taux. La recette fiscale attendue est de 168 047,00 € (voir détail ci-dessus). Dans cet article s'ajoute une taxe additionnelle aux droits de mutation estimée à 5 000 €.
- **Dotations et participations** : Il s'agit des dotations de l'Etat auxquelles s'ajoutent les participations des communes aux frais scolaires.
- **Autres produits de gestion courante** : cela concerne essentiellement les locations du gîte et de la salle polyvalente.
- **Produits financiers et exceptionnels**

Dépenses	CA 2021	CFU 2022	CFU 2023
Charges générales	103 425.17	99 808.81	108 623.83
Charges de personnel	74 560.32	80 655.96	95 007.43
Atténuation de produits	9 883.91	10 014.91	9 807.91
Autres charges de gestion courante	28 263.79	38 187.48	28 461.02
Charges Financières	5 882.82	5 088.24	5 088.24
Charges exceptionnelles	7 500	0	0
TOTAL dépenses réelles	229 516.01	233 755.40	246 343.85
<i>(Opérations d'ordre)</i>	<i>21 481.90</i>	<i>7 890.68</i>	<i>5 990.88</i>
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES	250 997,91	241 646,08	252 334,73

- **Charges générales** : Elles regroupent les dépenses nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité : achat de consommables, entretien des bâtiments communaux, de la voirie, du matériel municipal, des espaces publics, les consommations diverses ainsi que les locations et les assurances.
- **Charges de personnel** : cette charge prend en compte l'évolution des points d'indices annoncée par l'Etat et de l'avancement d'échelon du personnel.

- **Atténuation de produits** : charge correspondant à l'attribution de compensation entre les communes, en notre défaveur, versée à la communauté de communes. Le montant retenu pour notre commune est une charge annuelle de 9 807.91€.
- **Autres charges de gestion courante** : Ce chapitre incluant les indemnités des élus et leurs charges, comprend également une nouvelle contribution auprès de la Fédération Départementale d'Electricité qui s'élève exactement à la somme de : 589,92 €.
- **Charges financières** : elles correspondent au montant des intérêts des emprunts
- **Charges exceptionnelles** : Ceci est une prévision de titres de recettes annulés sur l'exercice antérieur.
- **Opérations d'ordre** : ce sont des opérations d'amortissements purement comptables
- **Virement à la section d'investissement** : Ce virement correspond à la charge du capital d'emprunt à rembourser en 2024, ainsi qu'à des acquisitions éventuelles de terrain, à l'acquisition de panneaux de signalisation et à l'acquisition de matériel

○ **Budget principal [Résultat investissement 2023]**

Recettes	CA 2020	CA 2021	CFU 2022	CFU 2023
Subventions d'Investissement	33 232.00	34 333.18	79 044.89	33 154.00
Emprunts	0	0	0	0
Dotations fonds divers	4 919.94	18 474.10	12 385.79	17 648.26
Excédent de fonds capitalisé (besoin de financement)	69 341.39	17 263.64	103 951.07	177 895.89
TOTAL recettes réelles	107 493.33	70 070.92	195 381.75	228 698.15
(Opérations d'ordre)	2 363.95	21 481.90	7 890.68	5 990.88
TOTAL RECETTES	109 857.28	91 552.82	203 272.43	234 689.03

- **Subventions d'Equipement** : les 292 980.05€ correspondent aux subventions attendues pour les investissements réalisés et ceux à réaliser
- **Emprunts** : Le montant de 80 000 € correspond à l'emprunt qui sera réalisé pour le projet Aménagement de Bourg.
- **Dotations fonds divers** : Correspond au fonds de compensation de la TVA : le budget étant TTC, le fonds permet de compenser à hauteur de 16.404% la TVA que la commune verse lors de ses investissements.
Cette rétribution est versée pour un investissement effectué en année N, lors de l'année N+1
- **Excédent de fonds capitalisés** : Montant voté lors de l'affectation de résultat lors du compte financier unique de l'année précédente

Dépenses	CA 2020	CA 2021	CFU 2022	CFU 2023
Immobilisations incorporelles	2 652.96	2 026.56	2 280.00	1 800.00
Immobilisations corporelles	1 483.89	10 328.68	13 743.86	4 923.88
Immobilisations en cours (constructions et travaux)	105 510.95	65 957.87	104 873.62	213 938.93
Dotations aux fonds divers	0	0	0	0
Emprunts (capital)	26 704.42	27 249.08	27 810.03	28 387.86
TOTAL dépenses réelles	139 352.22	105 562.19	148 707.51	249 050.67
(Opérations d'ordre)	0	20 766.61	2 450.00	2 714.38
TOTAL DEPENSES	139 352.22	126 328.80	151 157.51	251 765.05

Dépenses d'investissement :

- **Immobilisations incorporelles** : Logiciels informatiques.
- **Immobilisations corporelles** : Acquisitions de terrains, de matériel.
- **Immobilisations en cours** : Travaux (portant sur le patrimoine de la commune).
- **Emprunts** : diminution progressive du capital dû, sur les emprunts réalisés.

Budget 2024

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget prévisionnel 2024. Pour rappel un budget prévisionnel se veut équilibré en recettes et en dépenses.

En fonctionnement, le montant est de 554 204.71 euros (résultat reporté de 217 484.18 euros).

En investissement, le montant est de 574 458.76 euros.

Evolution Fiscalités locales de 2020 à 2023

	2020	2021	2022	2023	Taux moyen au niveau départemental
Taxe habitation	14.65%	14.65 %	14.65 %	14.65 %	NC
Taxe foncière bâti	23.02%	23.02%	23.02%	23.02%	22.93%
Taxe foncière non bâti	86.11%	86.11%	86.11%	86.11%	90.66%

Information : Sur notre commune depuis l'élection de notre conseil municipal, les taux d'impositions n'ont pas augmenté et restent à leur taux de 23,02% pour la taxe foncière bâti et de 86,11% pour la taxe foncière non-bâti sur notre commune.

Cependant pour les taxes foncière et d'habitation, suite à l'inflation et à la loi finance, la revalorisation des bases locatives est de 7,1% en 2023. Cette hausse mécanique s'applique indépendamment des taux d'imposition votés par les communes.

Evolution de la population de Curemonte entre 2019 et 2023

	2019	2020	2021	2022	2023
Population Insee	221	219	217	219	217
Population DGF	318	320	320	320	322
Résidences secondaires	97	101	101	101	105

➤ Evolution des travaux dans le bourg

Pour rappel, cet aménagement partant du haut du bourg à la mairie et à la rue Colette de Jouvenel, a fait l'objet de deux réunions publiques. Au cours de la dernière, l'entreprise choisie – EIFFAGE - vous a été présentée. Cette entreprise a proposé un délai de 3 mois pour la réalisation de ces travaux. Ce délai, malgré les irrégularités du temps, sera respecté : la fin du chantier est programmée pour fin MAI. Nous avons apprécié le sérieux de cette entreprise.

Nous avons donc refait dans cette zone toutes les pluviales et avons également travaillé sur l'accessibilité aux commerces et restaurant-bar. Les revêtements de chaussée ont été réalisés en béton désactivé avec caniveau central en pierre pour les pluviales. Un revêtement terre-pierre a été retenu pour le stationnement des véhicules. Des plantations de végétaux seront effectuées cet automne. Le boudrome a retrouvé un air de jeunesse et les barrières du monument aux morts ont été ôtées, ce qui confère à cet endroit, une sensation d'espace plus important. Deux bancs et trois arbres achèveront la réalisation de cet emplacement. Un garde-corps sera posé le long du muret qui longe la voie communale Antonin Laumond allant vers l'église. Trois luminaires encastrés dans le mur permettront de bénéficier d'un petit éclairage entre la place de la Barbacane et celle de la mairie. Les panneaux de signalisation seront changés.

Pour rappel, nous avons obtenu 80 % de subventions sur le HT, soit le maximum. Le financement s'établit comme suit :

MONTANT TOTAL DE L'OPERATION (incluant les travaux et les prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre) : 361 084,70 € HT, soit 433 301,64 € TTC

Subventions attribuées :

FONDS VERT (ETAT)	136 233,16 €
DEPARTEMENT	75 000,00 €
AGENCE DE L'EAU	31 121,00 €
LEADER	35 000,00 €
AMENDES DE POLICE	11 500,00 €

soit 288 854,16 € au total de subventions auquel nous rajoutons le FCTVA.

Un contrat de prêt a été signé en octobre 2023 avec CREDIT AGRICOLE CENTRE France pour un montant de 80 000 €. Compte tenu de la baisse des taux et tenant compte que la mobilisation des fonds n'a pas encore été effectuée, un nouveau contrat va être signé avec cet organisme bancaire. Pour rappel, cette échéance annuelle se substitue à un prêt qui s'arrête en 2024, dont l'échéance annuelle était de 6 070,00 €.



➤ Transfert obligatoire de la compétence assainissement collectif



La commune gère l'assainissement collectif sur l'ensemble du bourg de CUREMONTE.

La loi NOTRe n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République **oblige le transfert des compétences « eau » et « assainissement » aux communautés de communes à compter du 1er janvier 2026.**

Par délibération les élus du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Midi-Corrézien ont approuvé à l'unanimité le principe d'un transfert de la compétence « Eau potable » et « Assainissement collectif » au Syndicat Mixte BELLOVIC qui a déjà ces compétences. Ce dernier fait actuellement appel à une entreprise privée (SAUR) pour gérer le fonctionnement de ces compétences par contrats de délégation. Le contrat de délégation pour l'assainissement collectif s'achève fin 2024. Aussi, afin de le renouveler sur plusieurs années, les communes de la Communauté de Communes Midi-Corrézien ont été sollicitées afin qu'elles puissent approuver un transfert de la compétence « Assainissement collectif » au Syndicat Mixte BELLOVIC **à compter du 1er janvier 2025, ce que notre commune a approuvé par délibération en date du 29/01/2024.** Ce transfert anticipé de la compétence « Assainissement collectif » permettra d'intégrer la commune dès à présent dans les études adéquates (diagnostic des installations et études financières préalables) afin de disposer d'un mode de gestion commun du service dès le 1er janvier 2025.

QUELLES EN SERONT LES CONSEQUENCES SUR LE COUT DU M3 ASSAINISSEMENT ?

Ce sont ces études financières préalables qui vont déterminer quelles seront les conséquences de ces transferts pour le syndicat BELLOVIC qui deviendra propriétaire des installations et qui devra les gérer. Parmi les communes qui transfèrent leur compétence assainissement, les prix sont très variés. Un lissage de ces prix sera mis en place par BELLOVIC sur plusieurs années, afin d'obtenir un prix unique pour l'ensemble des collectivités.

Au 1er janvier 2025, 14 communes feront partie de BELLOVIC pour l'assainissement collectif. Les prix appliqués actuellement par chaque commune sont disparates : de 1.62 € TTC à 4.10 € TTC sur la base d'une consommation annuelle de 120 m².

Nous avons le prix le plus élevé, ce qui signifie que pour nous, dans les prochaines années, les prix du service auront plutôt tendance à baisser.

➤ Informations diverses

• **Présentation du nouveau Cantonnier**

Anthony SAINT CRICQ est notre nouveau cantonnier depuis le 1^{er} avril 2024 à raison de 20 heures par semaine. Il habite à Queyssac-les-Vignes et possède en parallèle son entreprise de parcs et jardins. Bienvenue à lui !



• **Rappel règles d'usage assainissement**

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'assainissement privé et collectif, nous avons une responsabilité citoyenne. Pour rappel il est interdit de déverser et de déposer dans les évacuations sanitaires, les couches, les serviettes hygiéniques, les lingettes, les liquides corrosifs, les eaux pluviales ou des piscines, les médicaments.

• **Moustique tigre**

Le département de la Corrèze vient d'être classé au niveau 1 du plan national anti-dissémination des virus du chikungunya, de la dengue et du Zika. Ce niveau signifie que le moustique tigre est implanté et actif dans le département. Le moustique tigre peut, dans certaines conditions particulières, être vecteur de ces virus. C'est pourquoi une surveillance renforcée est mise en place du 1^{er} mai au 30 novembre. Pour éviter la reproduction veillez à ne pas laisser d'eau stagnante.



1

JE VIDE

1 fois par semaine les soucoupes de pots de fleurs ou

JE METS DU SABLE

qui conserve l'humidité pour la plante et qui empêche le moustique de pondre ses oeufs



2

JE COUVRE

les récupérateurs d'eau avec un couvercle hermétique ou une moustiquaire ou

JE RENOUVELLE L'EAU

toutes les semaines



3

JE NETTOIE

1 fois par an les gouttières, les regards et les siphons

J'ENTRETIENS

régulièrement ma piscine et mes bassins d'agrément dans lesquels je peux mettre des poissons



4

JE RANGE A L'ABRI

Les récipients et les objets qui peuvent retenir l'eau de pluie

JE TRIE ET JE JETTE

tout ce qui ne me sert plus



LES BONS GESTES

pour éviter la prolifération des moustiques autour de chez moi.

Les larves de moustiques prolifèrent dans l'eau. En été, après les pluies et les arrosages leur développement s'effectue en moins d'une semaine.

Chacun peut agir en étant vigilant **SANS EAU, PAS DE MOUSTIQUE !**

➤ Tour du limousin

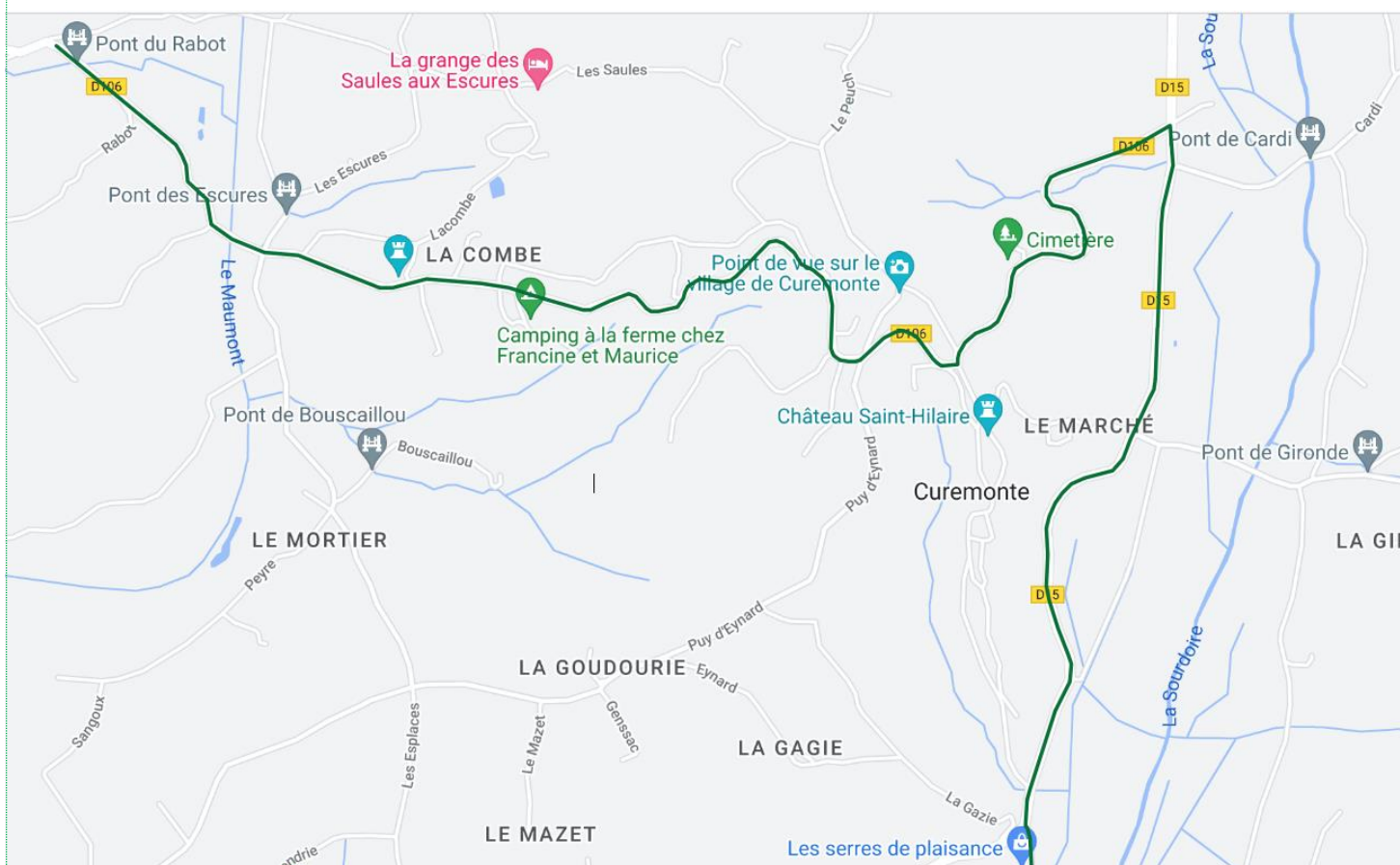
Notre village va accueillir la 57^{ème} édition du tour du Limousin - Périgord - Nouvelle Aquitaine le 15 août 2024. Il s'agira de la troisième étape entre La Rivière de Mansac (19) et Argentat (19).

Le spectacle gratuit offert sur 4 jours aux 200 000 spectateurs présents aux bords des routes nécessite des bénévoles « signaleurs » qui garantissent la sécurité de l'évènement.

- ✓ Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à vous faire connaître à la mairie.

Le passage à Curemonte de la caravane publicitaire est estimé à 11h00 et celui des coureurs à 13h00. Les coureurs arriveront de Branceilles par la D106 (route de Branceilles), ils monteront par la Combe en passant devant le parking de Lesturgie pour redescendre vers l'entrée du Bourg puis tourneront vers la route de Curemonte (route du cimetière). Ils emprunteront ensuite la départementale direction Vayrac (intersection D106/D15), jusqu'à Plaisance où ils monteront vers Vegennes (intersection D15/D15E).

Avec le passage de cette manifestation, l'organisation du repas-concert du 15 août à côté de la halle et l'accueil touristique, la circulation risque d'être perturbée cette journée.



➤ La vie associative

Dans cette rubrique nous donnons la parole aux associations !

Le calendrier des animations est divers et varié, réparti sur tout l'été. Entre Temps Curemonte va proposer plusieurs évènements dans l'enceinte des Châteaux, Le Foyer Rural organisera des animations au parking de Lesturgie et Les Amis de Curemonte ont planifié plusieurs concerts dans le village et des expositions à l'Eglise de La Combe durant tout l'été.

Un planning* retraçant les évènements de la saison culturelle est affiché à la fin de cette rubrique (*susceptible d'évoluer).

Sans oublier toute l'année :

- Chaque semaine (sauf en août) randonnée pédestre en Corrèze, nord du Lot ou Est Dordogne www.clefs-de-curemonte.com
- Des activités (jeux, belote, randonnées, atelier cuisine, gym douce) avec Lous Amouroux Del Montanty
- Des cours de Gym, de Tai Chi Chuan et du Step avec Haute Forme du lundi au vendredi à la salle polyvalente
- La société de chasse

Vous pouvez également retrouver ci-dessous les différents membres des bureaux qui composent nos 8 associations Curemontoises :

✚ **Entre Temps Curemonte** présidente CANTEGREIL Marie-José, trésorier CALES Marc et secrétaire DEBRIE Dominique

✚ **Foyer Rural** Co-présidentes BILLIERE Sandrine et PUYJALON Sylvie, trésorière PUYJALON Marine, secrétaire VANINSBERGHE Magalie et secrétaire adjoint RAYNAL Jean-Claude

✚ **Guitare en Corrèze** président MISRAHI Jacques, trésorière VAN DONGEN Hélène et secrétaire GRZYBEK Jérôme

✚ **Haute Forme** président NICOSIA Jean-Claude, trésorière NICOSIA Sylvia et secrétaire TRONCHE Corinne

✚ **Les Amis de Curemonte** président BOUYSSOU Jean, vice-président LERICHE Jean-Jacques, trésorière et secrétaire ROSE Bernadette

✚ **Les Clefs de Curemonte** président CAMINADE Daniel, vice-présidente PERRIER Cathy, trésorier VIGNE Jean-Luc, trésorière adjointe DRELON Arlette, secrétaire FERE Sylvie et secrétaire-adjointe MIQUEL Marlène

✚ **Lous Amouroux Del Montanty** présidente CALES Sylvie, vice-présidente RAYNAL Fernande, trésorière LEMIERE Elise et secrétaire VEYSSIERE Marinette

✚ **Société de Chasse** président BILLIERE Philippe et trésorier BILLIERE Kevin

PROGRAMMATION CULTURELLE, ÉVÈNEMENTS ET ANIMATIONS

Juin

- ❖ **Samedi 1^{er} juin de 14h à 18h et Dimanche 2 juin de 10h30 à 18h**
« Rendez-vous aux Jardins », proposé par *Les Amis de Curemonte*, avec petite restauration par Le Foyer Rural / *Lous Amoureux Del Montanty*, gratuit
- ❖ **Vendredi 14 juin**
Tour de chant humoristique avec Nathalie Marcillac (chant) et Lucien Desmons (chant et piano), « Du Persil dans les narines », *Les Amis de Curemonte*
Salle polyvalente 20h30 - payant
- ❖ **Dimanche 16 juin**
Festival « Guitare en Corrèze », *Jacques Misrahi*
- ❖ **Jeudi 27 juin à 20h30**
Alain Pupier, ensemble vocal « JUBILATE Via Vitae », *Les Amis de Curemonte*
Eglise Saint-Barthélémy 20h30 - payant
- ❖ **Samedi 29 juin**
Randonnée et marche aux flambeaux, *par les Clefs de Curemonte*, avec repas organisé par *la chasse et le Foyer Rural*.
Parking de Lesturgie – repas sur réservation

Juillet

- ❖ **Mardi 9 juillet**
Viste théâtrale de Curemonte, *Office de Tourisme Vallée de la Dordogne / « Le domaine théâtral » / Collectif Les 3C*
Payant – Réservation obligatoire auprès de l'office de Tourisme
- ❖ **Mercredi 10 juillet**
Soirée jeux de société et Croque-Monsieur, *Le Foyer Rural/ Lous Amoureux Del Montanty*
Parking de Lesturige - accès gratuit
- ❖ **Samedi 13 juillet 10h30**
Assemblée générale de l'association *Entre temps Curemonte*
- ❖ **Samedi 13 juillet 19h**
Repas paëlla avec concert et feu d'artifice, *Foyer Rural*
Parking de Lesturgie - Repas sur réservation
- ❖ **Vendredi 19 juillet**
Soirée proposée par « *La Barbacane* »
- ❖ **Dimanche 21 juillet**
Ouverture et visite de l'enclos féodal, *Entre Temps Curemonte*
Accès libre

❖ **Mercredi 24 juillet**

Soirée années 80 et Hot Dog, *Le Foyer Rural*
Parking de Lesturgie - Accès gratuit

❖ **Jeudi 25 juillet**

Soirée concert pique-nique aux Châteaux, *Entre temps Curemonte*

Août

❖ **Samedi 3 août**

Spectacle muet « Charlie Chaplin », *Le Foyer Rural*
Parking de Lesturgie, accès gratuit

❖ **Dimanche 4 août**

Assemblée Générale de l'association *Les Amis de Curemonte* suivie du vernissage de l'exposition de peintures de Jacques Perno.
Théâtre interactif avec la Compagnie les Pêchus, à 21h, place de la Barbacane

❖ **Mardi 6 août**

Viste théâtrale de Curemonte, *Office de Tourisme Vallée de la Dordogne / « Le domaine théâtral » / Collectif Les 3C*
Payant – Réservation obligatoire auprès de l'office de Tourisme

❖ **Vendredi 9 août**

Festival de Saint-Céré aux Châteaux, *Entre Temps Curemonte*, petite restauration par *Le Foyer Rural*
Enclos féodal 20h - payant

❖ **Jeudi 15 août**

Tour du Limousin, passage de la caravane vers 11h et des coureurs vers 13h

Concert de Jazz Place de l'église et sous la halle avec les Mama Shakers (Quintet swing), proposé par *Les Amis de Curemonte* avec repas Aligot/Saucisse par *Le Foyer Rural / Lous Amoureux Del Montanty*
Concert gratuit - repas sur réservation

❖ **Samedi 24 août**

Soirée moules-frites, *le Foyer Rural*
Parking de Lesturgie – Repas sur réservation

❖ **Dimanche 25 août**

Ouverture et visite de l'enclos féodal, *Entre Temps Curemonte*
Accès libre

✚ **Juillet/Août**

Eglise de la Combe : expositions avec successivement Thierry de Ménibus, Pierre Marescau, Jacques Perno, Gilles Sacksik, *Les Amis de Curemonte*

Septembre

❖ Samedi 21 septembre

Journée européenne du Patrimoine, accueil et visites guidées *Les Amis de Curemonte*

❖ Dimanche 22 septembre

Journée européenne du Patrimoine, accueil et visites guidées *Les Amis de Curemonte*

Ouverture et visite de l'enclos féodal, *Entre Temps Curemonte*

Parole aux associations et aux commerçants

Dans cette rubrique, nous avons proposé aux associations et aux commerçants un espace de visibilité. Ceux qui le désirent nous ont transmis les informations suivantes ;

- Les Amis de Curemonte participeront à l'évènement national "Rendez-vous aux jardins" le samedi 1er juin de 14h à 18h et le dimanche 2 juin de 10h30 à 18h.

A cette occasion 8 jardins privés de Curemonte seront ouverts et une quinzaine d'artistes locaux s'y installeront. Les élèves de l'école primaire exposeront également leurs créations dans le jardin de l'école. Le Foyer Rural et "Lous Amouroux del Montanty" proposeront des boissons et une petite restauration dans la cour de l'école.

CUREMONTE : Rendez-vous aux jardins 2024

samedi 1^{er} juin 14h-18h, dimanche 2 juin 10h30-18h, 8 jardins privés (entrée libre)

Avec les artistes :
D. Arcidiacono,
S. Boureau,
Ch. Cayla,
L. Dreyer,
P. Girac,
N. Guy,
C. Laussac,
T. Mannakee,
N. Mialet,
JP. Séragé,
J. Thépault,
H. Van Dongen,
L. de Verdal.

Et les créations des
élèves de l'école de
Curemonte

Point RV : Parking de Lesturgie
contact : 06 59 26 73 04
Annulation en cas de pluie

Restauration sur place :
- restaurant/bar (dimanche),
- petite restauration/boissons

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

CUREMONTE

Les Fils
Beaux Villages
de France

Les Amis
de Curemonte



Prologue



CHAPITRE 1 - Nous avons évoqué en 2021, les balades, randonnées et découvertes que nous proposons chaque semaine .

CHAPITRE 2 - En 2022, nous avons également parlé des chemins ouverts et entretenus par nos soins que nous sommes heureux de partager avec les curemontois et les visiteurs de passage :

2 balades :

Le chemin de la Reyne (2,7 km) & les 3 Fontaines (3,5 km)

2 randos :

Dans les pas de Colette (8,5 km) & Des vignes et des Noyers (8 km)

CHAPITRE 3 - 2023 nous a permis d'évoquer le terrain de la Reyne (propriété de l'association) aménagé, entretenu par nos soins et mis à la disposition des curemontois et des visiteurs.

Chapitre 4 : La Boucle Verte

Il s'agit d'un itinéraire de randonnée pédestre ou VTT créé par notre association en 2011 qui a été récompensé du 1er prix décerné par la Communauté de Communes des Villages du Midi-Corrézien et le Conseil Général de la Corrèze dans le cadre d'un appel à projets innovants.

Cet itinéraire peut s'emprunter au départ de Curemonte, Meyssac, Collonges-la-Rouge, Chauffour-sur-Vell ou Branceilles et permet en suivant le balisage vert et les panneaux « boucle verte » d'effectuer une boucle de 27 kilomètres. Il est également possible de relier (en ligne) Curemonte et Collonges-la-Rouge en moins de 15 kilomètres.

Au départ de Curemonte exclusivement, la boucle initiale Curemonte - Collonges-la-Rouge de 27 kms se décline avec 3 variantes :

La variante n° 1 permet de revenir au point de départ en effectuant 8 kms (bifurcation fléchée à Gautier).

La variante n° 2 de se balader pendant 13 kms (bifurcation fléchée à Long) et enfin **la variante n° 3** offre un itinéraire de 16,5 km (bifurcation fléchée sur le territoire de St Julien Maumont).

Les flyers comportant l'itinéraire, les indications utiles, les points de ravitaillement, les sites à ne pas manquer sur le circuit et la charte du randonneur sont disponibles sur le terrain de la Reyne et au Restaurant la Barbacane.



Vous pouvez rejoindre l'association pour randonner et découvrir notre territoire

adhésion individuelle = 15 € ou adhésion en couple = 25 €

Mais aussi en **soutien** aux autres actions de l'association = **20 € ou plus** (balisage, entretien des chemins, mise à la disposition du public du terrain de la Reyne, de flyers, etc...)

À adresser à l'Association - 132 impasse la Cabrolle - 19500 CUREMONTE

Niveau : FACILE - Dénivelé : 131/245
27 km
Curemonte/Collonges = 13 km
Collonges/Curemonte = 14 km

À ne pas manquer sur le circuit



Au départ de Curemonte, Collonges-la-Rouge, Meyssac, Branceilles ou Chauffour-sur-Vell ...

Balisage vert et panneaux « boucle verte »

INDICATIONS UTILES AU DEPART DE ...

1. CUREMONTE

De la halle, passer devant l'église, les remparts des châteaux, le restaurant - la Barbacane - puis, en haut du village, sur la placette, prendre à gauche la D.106 direction Branceilles.

2. MEYSSAC

De la place du Jet d'eau, prendre la rue entre le bureau de tabac et le salon de coiffure. Continuer sur la route de Brive. 50 m après le parking du magasin U, prendre à droite (direction piscine) et tout de suite à gauche ...

3. COLLONGES-LA-ROUGE

Place de l'Eglise (dos à celle-ci) prendre la ruelle en face (à gauche de la halle), passer devant le - Relais St Jacques - puis à - l'Auberge de Bengé -, descendre à droite. ...

4. CHAUFFOUR-SUR-VELL

De la route passant derrière l'Eglise (dos à celle-ci et au fut de croix) prendre à gauche, passer devant le cimetière, puis prendre à droite ...

5. BRANCEILLES

Dans le Bourg, prendre la direction de Curemonte et suivre le balisage ...

les sites de Curemonte ① et Collonges ② ... (2 des Plus Beaux Villages de France).

- le vieux Meyssac ③ (halle et maisons nobles)

- la cave viticole de Branceilles ④

- la fontaine de Berle à Chauffour ⑤ ... (hors circuit 100 m à gauche à la sortie du hameau de Berle).

- fontaines et lavoirs à Curemonte, Meyssac, Collonges-la-Rouge, Chauffour-sur-Vell et Branceilles.

- la Chapelle de la Combe (11ème siècle) à Curemonte ②



Points ravitaillement

CUREMONTE toute l'année

- LA BARBACANE restaurant bar/tabac
- LOU PE DE GRIL producteur d'apéritifs et produits régionaux
- Francis AGOLIN producteur d'ails et légumes

à la saison touristique

- O CHAMP DE L'HEURE crêperie
- L'ETABLE Ô boissons glaces souvenirs
- LA GRANGE légumes bio produits régionaux

MEYSSAC

- tous commerces

COLLONGES-LA-ROUGE

- Plusieurs restaurants
- Ferme auberge à Berle
- Produits régionaux



BRANCEILLES

- Cave viticole

HEBERGEMENT

Voir Office de Tourisme : 05.65.33.22.00

et

Point - Informations - à Curemonte : 05.55.84.04.79

La Boucle Verte

Itinéraires de randonnée pedestre ou VTT

BOUCLE VERTE COMPLÈTE = 27 km
CUREMONTE-COLLONGES = 13 km
COLLONGES-CUREMONTE = 14 km

Ou 3 boucles au départ de CUREMONTE

Fléchage : variante

① = 8 km

② = 13 km

③ = 16,5 km



www.clefs-de-curemonte.com

Association - Les Clefs de Curemonte - La Gabrolle - 19500 Curemonte

La création de cet itinéraire a reçu le 1er prix décerné par la Communauté de Communes des Villages du Midi-Corrèzien et le Conseil Général de la Corrèze dans le cadre de l'appel à projets innovants 2011

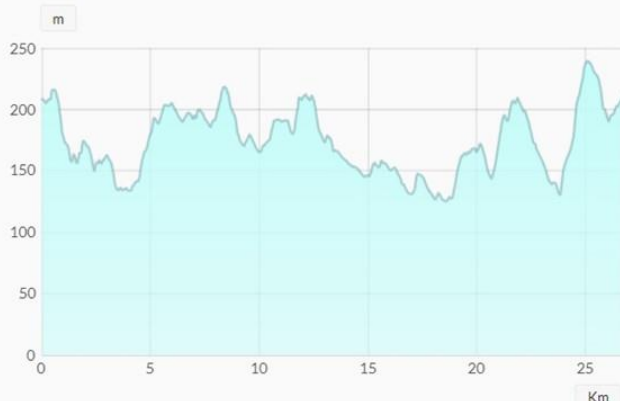
ne pas jeter sur la voie publique ! merci



de clefs-de-curemonte



Altitude



DISTANCE

27 Km

Dénivelé

432 m



3^e édition

Festival Guitare en Corrèze

concours et concert
à Curemonte (19)

dim
16
juin
2024

Concours jeunes talents

14h00 passage des candidats

à la salle Polyvalente de l'école

Récital

17h00 Édith Pageaud

à l'église Saint-Barthélémy

Tarif 15€

Parents des Jeunes talents 10€

Gratuit pour moins de 6 ans



Édith Pageaud

contact : Jacques Misrahi

06 60 87 76 75

guitare.correze@gmail.com



© crédit photo : Tim Mannakee



EN JUILLET

SAMEDI 13 :
Assemblée Générale d'ETC suivie du BUFFET des retrouvailles
Château des Plas - **10h30** Salle basse
** Tout nouvel adhérent sera le bienvenu*

DIMANCHE 21 : Ouverture-Patrimoine
Entrée Gratuite. Visite libre **14h30 - 18h30**
Visite commentée : **15h, 16h & 17h**

JEUDI 25 : Pique-Nique au jardin et concert
À partir de 19h30 avec amis et paniers pique-nique
Rendez-Vous avec *Jacques Prévert* et ses Vers libres, Via la Voix savante de Vincent Vittoz et les doigts Virtuoses de Frédéric Vally
Accès : •solo : 15€ •duo : 25€
•accompagnant supplémentaire 10€
GRATUITÉ pour les adhérents ETC et pour les enfants <12 ans. *Repli à l'église si intempéries*

LES RENDEZ-VOUS D'ETC ÉTÉ 2024



Entre Temps CUREMONTE, le Patrimoine
Revisité Loi 1901, J.O 05.06.2004.

etc.curemonte@gmail.com

Adhésion :

indiv. : 15€, couple 25€, mécène ...

EN AOÛT

VENDREDI 9 à partir de 20h30 :
concert du Festival de Saint-Céré à 21h
Musique de chambre avec COR, VIOLON & PIANO
VARIATIONS autour du TRIO opus 40
de **Johannes Brahms**

BILLETTERIE du Festival en ligne et sur place.
Repli à l'église si intempéries

DIMANCHE 25 : Ouverture-Patrimoine
Entrée Gratuite. Visite libre **14h30 - 18h30**
Visite commentée : **15h, 16h & 17h**

EN SEPTEMBRE

DIMANCHE 22 : Ouverture-Patrimoine
Entrée Gratuite. Visite libre **14h30 - 18h30**
Visite commentée : **15h, 16h & 17h**

Merci,

Le Conseil Municipal.